

**Chargé de
recouvrement
(f/h)**

Classe 5

POSITIONNEMENT HIERARCHIQUE

Direction Générale

Direction de la Proximité

Responsable service contentieux

Chargé de recouvrement

DESCRIPTION DU POSTE

FONCTION DU POSTE

Acteur de la politique d'impayés de l'Office, il est chargé du recouvrement amiable des impayés des locataires présents et mutés en phase précontentieuse.

Il participe à la déclinaison des orientations stratégiques définies par la Direction Générale.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

Détecter les impayés de loyers avec l'aide des différents outils

- Traiter l'état des restes
- Réaliser les relances téléphoniques, électroniques, SMS ou postales
- Convoquer les locataires pour un entretien physique
- Analyser la situation des ménages

Mettre en place et suivre les actions précontentieuses dans le cadre règlementaire spécifique du logement social

- Appliquer les procédures dans les délais impartis et dans le respect de la procédure de recouvrement amiable
- Elaborer et suivre le respect des plans d'apurements
- Saisir les garanties du FSL
- Détecter les signalements CAF nécessaires et prendre en charge les échanges avec la CAF pour les dossiers non transmis en contentieux
- Gérer les dossiers de surendettement pour les dossiers en phase amiable

Solliciter l'intervention de la conseillère sociale pour les locataires fragiles nécessitant la mise en place d'un accompagnement social

Déterminer les situations nécessitant une visite à domicile et la mettre en œuvre

Transmettre le dossier au contentieux

Cette liste est non exhaustive

Missions annexes et communes à l'ensemble du personnel de Le Mans Métropole Habitat

Assurer toute autre mission en veillant à la continuité du service public

Veiller, dans son domaine d'intervention, au respect de l'application du Règlement Général sur la Protection des Données (R.G.P.D.) dans le cadre de traitement de données à caractère personnel (durée, conservation et élimination)

COMPETENCES REQUISES POUR LE POSTE

Compétences techniques et pratiques	▪ Connaissance de la législation de la gestion locative ▪ Maîtrise de la législation relative au recouvrement d'impayés ▪ Capacité à identifier et traiter les dysfonctionnements et apporter des solutions
Aptitude et qualité personnelles requises	▪ Organisation ▪ Rigueur ▪ Sens de l'écoute, communication ▪ Réactivité ▪ Discrétion